

# La lettre municipale de JOUY LE POTIER

JUILLET 2016

# LE MOT DU MAIRE



Tout début juin, nous avons vécu un épisode pluvieux inconnu jusqu'alors. Imprévisible, celui-ci a malgré tout quelque peu épargné Jouy-le-Potier au regard de situations catastrophiques vécues par certains.

Fin juin, les nuages et la lourdeur atmosphérique qui rendaient le climat pesant sur notre village sont partis. Une fois dégagé, le ciel s'éclaircit et gageons que notre village retrouve avec l'été sa quiétude et son climat apaisé.

En ce début d'été, le commerce de proximité central du bourg a été repris par un Jovicien de longue date. Nous comptons sur lui pour dynamiser, au bon sens du terme, le centre de Jouy-le-Potier et rendre la convivialité nécessaire à ce lieu de rencontre où l'on refait le monde verbalement. Il en est ainsi dans tous les bistrots de village et c'est comme ça qu'on les aime. Dans le respect de la réglementation, nous ferons tout pour soutenir ce commerce, comme les autres, ou les services, ô combien importants pour le village.

Pendant cette période estivale, les gros travaux continuent : parkings, réseaux d'eaux, pôle santé. Cependant, les petits travaux tels que la tonte et les coupes d'herbe, pourtant haute, ont pris du retard, tout le monde l'a bien compris ; la portance du sol liée au début de mon propos en est la cause.

Bon Hé à vous.

Gilles BILLIOT

# **INONDATIONS**

### Une sinistrée a souhaité la parution ci-dessous.

« Je remercie sincèrement et chaleureusement toutes les personnes qui m'ont soutenue lors de l'inondation de ma maison ; notamment, les sapeurs-pompiers, Monsieur le Maire, mes voisins et amis dont Michel Gaudé et Frédéric Piot ainsi que le personnel communal et notamment Thierry Viloingt. Seule, mes enfants étant loin, cette solidarité m'a énormément réconfortée. »

Madame Annick Méthivier



Adjoint chargé de la communication : Pascal HERRERO-Responsable de la publication : Gilles BILLIOT

Impression: Mairie de JOUY LE POTIER / Tirage: 650 exemplaires / JUILLET 2016

# Dégradations

De façon récurrente, des dégradations ont lieu sur le domaine public. Ces derniers temps, nous avons constaté des tuiles cassées sur la halle et la bibliothèque, des produits nocifs déversés dans les massifs et les pots de fleurs communaux, une vitre cassée à l'abri bus... qui sont autant de coûts pour la collectivité et donc les contribuables. Chacun doit se sentir concerné et intervenir verbalement auprès des potentiels responsables.





# Les NTIC évoluent et la Poste aussi

Les nouvelles technologies nécessitent des numéros pour tout repérage, positionnement et situation de locaux. Aussi, à la demande de la Poste et avec son partenariat, une numérotation est en cours d'élaboration pour toutes les adresses postales. Ainsi, même les lieux dits, qui pourront garder leur nom, vont être dotés d'un numéro de voirie sur la base métrique.

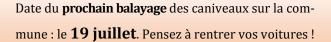
# La voirie



La commune continue ses travaux de voirie avec la création de trois nouveaux parkings ; un rue de Beaugency, le second rue de Ligny et le dernier rue d'Orléans. Ces aires permettront à

toute personne de passage ou résidant de notre commune de s'arrêter à proximité de nos commerces, dans le sens de circulation afin d'assurer une meilleure sécurité.

### A retenir!



# Défense incendie

Les travaux de renforcement de la défense incendie touchent à leur fin. Le maillage du réseau d'eau potable avec la rue des Champs Bretons a commencé et se finira pendant l'été. La municipalité envisagera rapidement la réfection des trottoirs, rue de Beaugency, pour assurer le confort de ses utilisateurs.

Ils seront de même conception que les trottoirs rue

d'Ardon; à savoir une bande de roulement en bicouche gravillonnée qui sera séparée de la chaussée par une bande enherbée.



# Sports

Comme chaque année, les terrains de tennis extérieurs sont ouverts à tous du 4 juillet au 31 août.

Le règlement d'utilisation est affiché à l'entrée de ceux -ci. La commission sport avec l'aide de toutes les associations de la commune organisera le forum des associations le samedi 3 septembre au gymnase de 9h00 à 11h30 – venez nombreux!

### **Nuisances sonores**



Attention aux désagréments et nuisances de voisinage. Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques etc. sont règlementés selon l'arrêté 09092012 (consultable sur le site internet).

# Le S.A.L.S.A.

Bienvenue au S.AL.S.A. !! Ces temps d'activités périscolaires d'une durée de 3 heures hebdomadaires ont été mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires. A Jouy-le-Potier, ils ont commencé à la rentrée 2014 et ont lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 dans les locaux de l'école « Les Raboliots », et environ 75 enfants s'y retrouvent toutes les semaines en période scolaire.



(Véronique) pour l'investissement de ce service et cette année passée. Cette belle représentation s'est clôturée avec le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

ainsi que des nouveautés... La Municipalité remercie tous les intervenants, les ATSEM, les agents de la commune de l'école, notre coordinatrice du S.A.L.S.A.

# Prochain rendez-vous

# Le marché des Potiers



La place Ernest de Basonnière est devenue la capitale de la poterie. Pour la 7ème année consécutive, 30 céramistes professionnels sont venus des quatre coins de la France pour partager avec le public leur art et la diversité des techniques. Céramique, raku, terre vernissée, grès, faïence, porcelaine... Le marché des potiers de Jouy fût très diversifié : « il s'agit d'éviter d'avoir des choses qui se ressemblent, il accueille des nouveaux potiers chaque année » sous forme de



roulement. De la même manière, afin de partager leur savoir-faire, au cours de ces deux journées consacrées à la poterie, deux animations se sont déroulées sous notre halle avec une démonstration de tournage ainsi qu'un atelier pour les enfants. Les potiers, certains plus que d'autres, « ont bien travaillé » et étaient ravis de leur weekend. Ils s'accordaient à dire qu'une très bonne ambiance régnait sur ce marché malgré un temps très maussade.



En 2015, le département du Loiret a connu un épisode canicule très intense du 29 juin au 6 juillet. Il est important de se préparer à ce type d'épisode afin de répondre au mieux aux besoins des habitants et des personnes fragiles. Un registre est à votre disposition en mairie afin de vous faire connaître, notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Venez vous inscrire auprès des services de la mairie.

# Canicule - restons vigilants!



Pour plus d'information : 0821 22 23 00 (0.12 €/meute)

www.sante.gouv.fr/canicule/